

LES ÉLUS DE LA MRC DE LA MITIS AMORCENT UNE DÉMARCHE EN VUE DU DÉPÔT D'UN MÉMOIRE

Accès aux services de santé de proximité

MONT-JOLI, le 8 avril 2026. Les élus de la MRC de La Mitis amorcent une démarche visant à documenter la situation de l'accès aux services de santé de proximité sur leur territoire, en vue du dépôt d'un mémoire au Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) du Bas-Saint-Laurent.

Cette démarche fait suite aux préoccupations exprimées dans le milieu concernant l'accessibilité aux soins, notamment dans le contexte de la réduction des heures d'ouverture de l'urgence de Mont-Joli les fins de semaine.

L'objectif est de broser un portrait juste, documenté et représentatif des réalités vécues sur le territoire, afin de contribuer de manière constructive à l'identification de solutions adaptées.

UNE DÉMARCHE RASSEMBLEUSE

La MRC souhaite réaliser cette démarche en collaboration avec les partenaires du milieu et en tenant compte des réalités vécues par la population, dans le but de refléter le plus fidèlement possible l'expérience du terrain.

Les différents acteurs du milieu, professionnels, travailleurs de la santé, collaborateurs, organisations et citoyens sont invités à faire connaître leur expérience et leur perception de l'accès aux services de santé sur le territoire en transmettant leurs commentaires à l'adresse suivante : avenirsante@mitis.qc.ca. « L'accès à des services de santé de proximité est un enjeu fondamental pour notre population. Comme élus, nous souhaitons bien comprendre la réalité du terrain et contribuer de manière constructive à la recherche de solutions durables, adaptées à notre territoire », souligne le préfet de la MRC de La Mitis, Bruno Paradis.

DES RÉALITÉS VÉCUES SUR LE TERRAIN

Dans la ville centre, Mont-Joli, la situation actuelle soulève des préoccupations concrètes pour les citoyens. « On ne choisit pas le moment où l'on a besoin de soins. Se retrouver devant une urgence qui ferme à 16 h les fins de semaine, c'est une réalité qui inquiète et qui ne correspond pas aux besoins de notre population », indique le maire de Mont-Joli, Martin Soucy.

Sur le littoral, les impacts se font également sentir pour les familles et les personnes vulnérables. « Pour plusieurs familles, se présenter à l'urgence et trouver porte close, c'est une situation difficile à vivre. Cela complique aussi la logistique familiale, surtout pour celles et ceux qui n'ont pas facilement accès à un moyen de transport. Se rendre à Rimouski n'est pas toujours simple, peu importe où l'on se trouve sur le territoire. Il est important que les services soient accessibles au moment où les gens en ont besoin », ajoute la mairesse de Métis-sur-Mer, Pascale Geoffroy.

Dans les secteurs plus éloignés, la distance représente un enjeu supplémentaire. « Pour certains citoyens du Haut-Pays, se rendre à Rimouski peut représenter plus d'une heure et demie de déplacement aller-retour. Quand on est malade, ce n'est pas toujours une option réaliste, ce qui fait en sorte que certains choisissent tout simplement de ne pas se déplacer », mentionne à son tour le maire de Sainte-Jeanne-d'Arc-de-La-Mitis, Michel Verrault.

PROCHAINE ÉTAPE

Les informations recueillies dans le cadre de cette démarche permettront d'alimenter la préparation d'un mémoire qui sera déposé au CISSS du Bas-Saint-Laurent dans les prochaines semaines.

Les élus de la MRC de La Mitis réitèrent leur volonté de collaborer avec les autorités de santé afin d'assurer une offre de services stable et adaptée aux besoins de la population.

À propos de la MRC de La Mitis

La MRC de La Mitis est un gouvernement municipal de juridiction provinciale, dirigé par les maires et mairesses des 16 municipalités du territoire mitissien. Elle assure la planification et facilite le développement cohérent de son territoire selon les principes du développement durable, et ce, par des actions de mise en commun de services, de concertation et de service-conseil destinés aux municipalités, aux organisations et aux individus.

- 30 -

Source :

Adeline Mantyk
Responsable en communication et marketing
418 775-8445 poste 2201
amantyk@mitis.qc.ca

